



Douze familles partagent leur habitat et « construisent un voisinage avec des valeurs communes »

Par Solène Lhénoret (La Montagne, Loire-Atlantique)

Publié hier à 04h26, mis à jour hier à 09h56

Réservé à nos abonnés

Sélections



Partage



REPORTAGE | Agés de 3 à 78 ans, ils ont fait le choix d'habiter ensemble. Dix-sept adultes et dix enfants se sont installés à La Montagne, près de Nantes, en mars 2020, en plein début de confinement.

Dans la salle commune du premier étage de l'ancienne bâtisse, Benoît finit de préparer un énorme plat de légumes. David

recupere les assiettes pour dresser le couvert dehors. Nicole redescend déjeuner chez elle, contrariée d'avoir tout disposé en haut « *pour rien* ». Sandrine sort du bâtiment d'en face avec un gratin de patates douces. Elle souffle un peu, son fils Alban a fini par s'endormir malgré la fièvre. Guillaume apporte du jambon et du fromage. Pendant que Monique, le bras immobilisé à cause d'une mauvaise chute, s'est installée à la grande table en tôle du jardin, soulagée de manger dans la cour et d'éviter ainsi d'avoir à monter les escaliers. A quelques mètres, Frida joue dans l'herbe avec ses animaux en plastique en attendant que les adultes se décident à lancer le repas.



Dans la maison commune, la cuisine est utilisée lors des déjeuners partagés et des réunions. A La Montagne (Loire-Atlantique), le 20 octobre 2021. THEOPHILE TROSSAT POUR « LE MONDE »

C'est dans ce joyeux désordre que s'organise la vie au Pré commun. En cette fin d'octobre aux rayons de soleil inattendus, le déjeuner est improvisé dans la cour, sans obligation de se joindre

l'une s'en va accompagner sa fille à son cours d'anglais dans le village voisin, pendant que l'autre continue de bricoler et d'effectuer des allers-retours en poussant sa brouette. Depuis un an et demi, ces douze familles ont fait le choix de l'habitat partagé.

Agés de 3 à 78 ans et d'horizons sociaux différents, dix-sept adultes et dix enfants s'installent à La Montagne (Loire-Atlantique) en mars 2020, alors même que le gouvernement décide de confiner la France. Depuis quelques années, ils cherchaient à se regrouper pour créer un habitat participatif qui prendrait en compte les dimensions écologique et intergénérationnelle. « *On voulait construire un voisinage avec des valeurs communes* », explique Bruno Suner, 59 ans, architecte enseignant à l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nantes et président de l'association Habitats et énergies naturels (HEN). « *La plupart d'entre nous n'avions pas les fonds nécessaires pour devenir propriétaires. Se regrouper nous permettait de retrouver une marge de manœuvre.* »

Lire aussi

[Ecovillages, logements participatifs... Une autre manière d'habiter la Terre](#)





Sandrine et Bruno Suner avec leur fils Alban, à La Montagne (Loire-Atlantique), le 20 octobre 2021. THEOPHILE TROSSAT POUR « LE MONDE »

Mais voir le projet aboutir dans ce village de 6 000 habitants, situé à une vingtaine de kilomètres de Nantes, ne s'est pas fait sans effort. Au départ, il y a Jean-Claude, Nicole, Monique Maquaire et son mari, « *le canal historique* », comme les surnomment les plus jeunes. Les deux couples originaires de Nancy achètent en 1981 une grande bâtisse, vue sur la Loire, au Pellerin, à quelques kilomètres de là. Pendant trente-cinq ans, ils y vivent en communauté et y accueillent au fil des ans différents locataires.

Seulement, les années défilent. Du statut d'actifs, ils passent à celui de retraités. Entre-temps, le mari de Monique quitte la région, elle lui rachète sa part de la maison. Mais le modèle devient fragile : en cas de difficulté, personne n'est en capacité de racheter la part de Monique.





Benoît Babonneau avait emménagé au Pellerin en 1994. Au début du projet du Pré commun, il était « suiveur, mais convaincu sur les principes de base ». A La Montagne (Loire-Atlantique), le 20 octobre 2021. THEOPHILE TROSSAT POUR « LE MONDE »





Monique Maquaire, qui a « l'appartement le plus lumineux ! », a voulu garder un salon traversant. Cette ancienne inspectrice d'académie voulait « rompre avec l'isolement ». A La Montagne (Loire-Atlantique), le 20 octobre 2021. THEOPHILE TROSSAT POUR « LE MONDE »



Un problème risquait de se poser à plus ou moins longue échéance et « *Jean-Claude ne voulait surtout pas finir en Ehpad* », s’amuse Monique, 76 ans, calée dans son fauteuil, une cigarette entre les doigts. C’est comme ça que l’idée du Pré commun a mûri : garder la vie en communauté mais en modifier la structure pour ne pas se voir un jour imposer de devoir quitter le lieu. « *Au Pellerin, on était hypercommunautaires, on allait jusqu’à mettre nos revenus en commun, se rappelle cette enseignante à la retraite. Avec Le Pré commun, on a voulu agrandir le groupe, tout en retrouvant un peu d’intimité.* »

Gouvernance horizontale

En 2016, Bruno Suner, Guillaume Dubruel et Lucie Labreuille trouvent le terrain sur la commune de La Montagne – 7 178 m² dont 2 800 m² constructibles – et proposent au « canal historique », rencontré dans le milieu associatif, de se joindre à eux. À partir de là, tout va très vite : création d’une coopérative d’habitants, montage financier, et participation au projet architectural. La coopérative leur permet de mettre les apports en commun et d’accéder à un prêt collectif au Crédit mutuel – « *la seule banque qui a accepté de nous prêter de l’argent* », précise Bruno. Ce prêt collectif fait « tampon » sur des situations personnelles moins solvables.

Les résidents détiennent des parts sociales de la coopérative mais ne sont pas propriétaires de leur logement. C’est la coopérative qui possède l’ensemble des bâtiments et la gouvernance reste horizontale : chaque coopérateur possède une voix.

« On ne s’est pas attribué les logements

Avec le cabinet d’architectes Guinée*Potin, les habitants décident de garder la vieille bâtisse, qui sera consacrée

Cube” », décrit Bruno Suner

nos apports, mais de nos besoins. On a fait un vrai travail de “Rubik’s Cube” », décrit Bruno Suner. Parmi les douze familles, il y avait

différents profils : des célibataires, des retraités, un couple séparé avec enfants à l’étage, des personnes avec un handicap, des souhaits d’avoir une terrasse, un jardin d’hiver...

Guillaume et Lucie font partie des habitants qui avaient une demande inhabituelle. Comme Romane Bohringer et Philippe Rebbot dans leur film *L’Amour flou*, ils souhaitaient emménager dans deux logements séparés qui communiqueraient avec les chambres de leurs trois enfants. *« Changer de maison toutes les semaines, c’est une aberration pour les enfants de couple séparé. Aucun adulte ne serait prêt à le faire, estime Guillaume Dubruel, graphiste reconverti dans l’accompagnement de projet coopératif. On vivait très mal cette tension permanente. C’est tombé sous le sens du fait que la relation se passait bien. En tant que couple, on avait tourné la page. En tant que parents, on était très concernés par le fait de trouver une solution qui soit harmonieuse. »* Pour cet ancien Parisien de 54 ans, l’avantage des habitats participatifs est que ce sont *« des constructions humaines avant d’être des constructions »*.





Douze foyers se retrouvent autour de ce projet d'habitat participatif et intergénérationnel. A La Montagne (Loire-Atlantique), le 20 octobre 2021. THEOPHILE TROSSAT POUR « LE MONDE »



La « tiny house » de David et Iris est installée au Pré commun depuis janvier 2020. A La Montagne (Loire-Atlantique), le 20 octobre 2021. THEOPHILE TROSSAT POUR « LE MONDE »





Benoît Babonneau et Thibaud Perrin, qui vient encore de temps en temps donner un coup de main au Pré commun, rangent du bois sur le parking. A La Montagne (Loire-Atlantique), le 20 octobre 2021. THEOPHILE TROSSAT POUR « LE MONDE »

L'aspect financier du projet a été sérieusement balisé mais reste délicat. « *On est sur une période de fragilité sur les dix premières années* », reconnaît Bruno Suner, puisque c'est durant cette période qu'il faut rembourser le plus d'intérêts à la banque. Il ne faut pas qu'un décès, un départ ou un désaccord entre coopérateurs vienne compromettre l'organisation initiale. Le premier grain de sable est d'ailleurs arrivé en fin d'année 2020, lorsque Thibaud Perrin, un coopérateur fondateur, annonce à la communauté qu'il va être père et que sa nouvelle vie l'amène à quitter Le Pré commun. En cas de départ d'un coopérateur, le groupe doit lui rembourser son apport dans les deux ans.

Quelques mois seulement après avoir emménagé, le groupe doit donc se lancer dans le processus d'intégration d'un nouveau foyer. Ça n'a pas été simple : « *Chacun a sa vision du candidat idéal !* »,

Après plusieurs mois de réunions et discussions, le groupe tombe d'accord pour intégrer Hélène, Stéphane et son fils. L'arrivée de cette nouvelle famille a permis à l'association de rembourser Thibaud.

« Syndrome du cerisier »

« L'apprentissage d'un vrai collectif, c'est quelque chose de fort, de long, explique Guillaume Dubruel. On n'a pas été habitués à vivre comme ça, on n'a pas été éduqués comme ça. Partager un potager, avoir une laverie commune, mutualiser les connexions Internet, ce sont des situations qu'aucun de nous n'avait connues. Ça peut créer des tensions individuelles mais qui n'interfèrent pas sur le collectif. Le groupe reste content d'être ensemble. »

Il y a eu le temps de la recherche du lieu, celui du financement, celui de l'emménagement. Maintenant, ils doivent concevoir celui de la vie au quotidien. Trouver l'équilibre dans le groupe pour accepter que chaque coopérateur ne puisse donner le même temps d'investissement au même moment.

Lire aussi

« On a nos humeurs, mais le positif l'emporte largement » : l'aventure de la vie en communauté

Pourtant, plusieurs gros chantiers restent à venir – rénover la salle de musique et de yoga, redessiner le potager, entre autres – que les coopérateurs ont décidé de réaliser eux-mêmes par souci d'économie. *« Redonner au collectif sur des temps contraints, pour*

Benoît Babonneau. Mais pour lui, le piège du Pré commun est surtout que « *c'est un très bel endroit, où il y a toujours quelque chose à faire. On peut trouver que c'est le paradis et ne plus jamais en sortir. Alors que c'est important d'aller voir ailleurs.* »



Le terrain de 7 000m² sur lequel s'établit le Pré commun comporte aussi un grand jardin et un potager. A La Montagne (Loire-Atlantique), le 20 octobre 2021. THEOPHILE TROSSAT POUR « LE MONDE »
